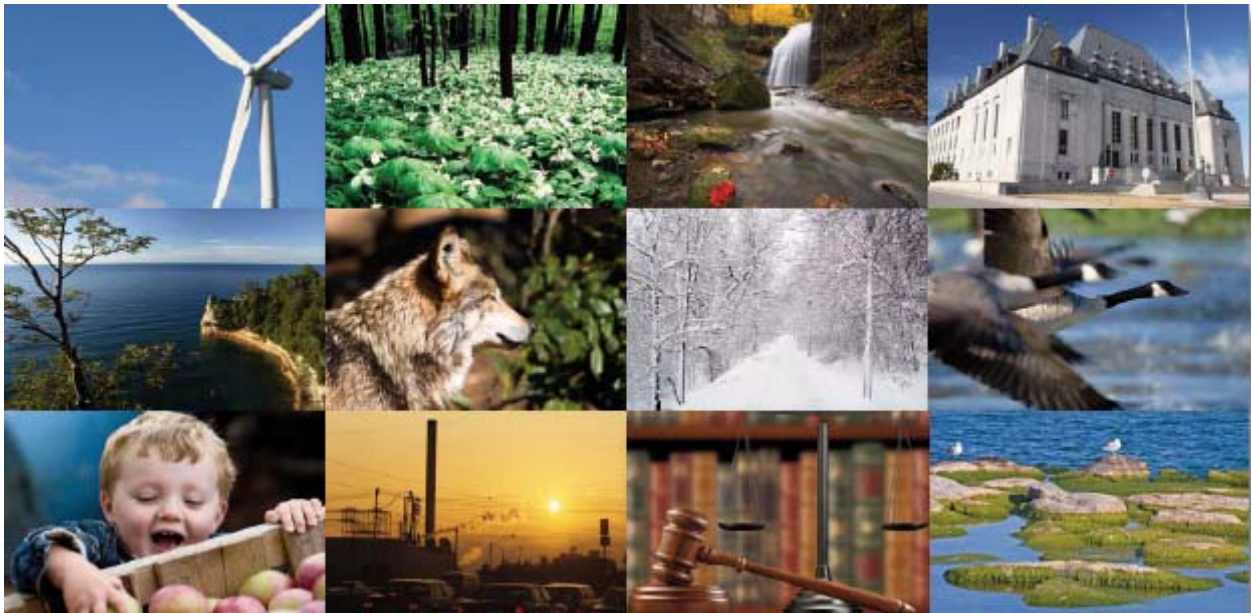


# L'ASSOCIATION CANADIENNE DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT



2009 Rapport Annuel

## Voici les objectifs de l'ACDE :

- Procurer un accès équitable à la justice aux personnes qui autrement ne pourraient pas se permettre d'être représentées en cour pour leurs problèmes environnementaux.
- Préconiser des lois, des normes et des politiques élaborées qui protégeront et augmenteront la qualité de la santé et de l'environnement du public à l'échelle provinciale et canadienne.
- Augmenter la participation du public dans la prise de décision environnementale.
- Travailler avec le public et les organismes d'intérêt public afin de prévoir des solutions durables à long terme à l'égard des inquiétudes environnementales et de l'utilisation des ressources.
- Prévenir les dommages nuisibles pour la santé humaine et les écosystèmes par l'exécution de mesures de précautions.

En accomplissant tous ces objectifs, le mandat de l'ACDE bénéficie d'une reconnaissance inestimable afin d'aider les personnes à faible revenu et les communautés défavorisées.



## Revue de l'année 2009: Message de la directrice générale

Chaque année, lorsque nous colligeons la revue des accomplissements pour notre rapport annuel, je suis une fois de plus impressionnée et reconnaissante du travail effectué par tout le personnel, les bénévoles et les partenaires de l'Association canadienne du droit de l'environnement. Au nom du personnel et du conseil de l'ACDE, il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel de 2009. Puisque nous pouvons seulement souligner quelques uns des travaux remarquables de l'ACDE au cours de cette année, je vous invite à consulter le site web de l'ACDE au [www.cela.ca](http://www.cela.ca) pour plus de renseignements.

Les changements de personnel cette année comprennent l'arrivée de Burgandy Dunn, notre nouvelle stagiaire, et nous avons félicité Renee Griffin pour son inscription au barreau. Nous avons souhaité bonne chance à Julia Ford qui nous a quittés pour relever d'autres défis, et souhaité la bienvenue à Leah Harms comme adjointe juridique et bibliothécaire.

L'ACDE est l'une des **cliniques juridiques spécialisées** de l'Aide juridique Ontario en vertu du Programme de clinique juridique. Le mandat provincial de l'ACDE consiste à venir en aide au public et à plusieurs groupes de clients, notamment les personnes à faible revenu, les personnes défavorisées et les communautés autochtones. L'ACDE offre à ses clients des services juridiques et une représentation devant les instances judiciaires et les tribunaux administratifs et environnementaux. De plus, nous procurons des conseils sommaires et des services juridiques concis à de nombreux Ontariens au sujet de plusieurs règlements sur la sécurité des produits et les problèmes environnementaux.

### TRAVAIL AVEC DES CAS INDIVIDUELS

Depuis 15 ans, l'ACDE a représenté une famille dont l'exploitation laitière et les biens agricoles ont été défavorablement perturbés par des émanations de contaminants provenant des déchets d'infrastructures (par exemple, asphalte, béton, etc.), qui avaient été enfouis dans leur terre au cours des années 1960. En janvier 2008, le juge a statué en faveur de nos clients et leur a accordé 1,7 million de dollars en dommages-intérêts. En juillet 2008, le juge a accordé 655 000 dollars aux Berendsen pour rembourser leurs frais d'honoraires d'avocat et leurs déboursements. Cette affaire est maintenant en appel à la Cour d'appel de l'Ontario. La cause a été entendue par la Cour d'appel de l'Ontario au début de l'année et au moment d'écrire ce rapport annuel, la décision est en délibération.

Dans un autre cause, l'ACDE a représenté un organisme d'intérêt public qui s'inquiétait de la pollution atmosphérique et de l'eau provenant de la proposition de brûlage de pneus, de plastiques et d'autres déchets solides, en tant que « combustibles de substitution », d'une cimenterie près de Bath en Ontario. Selon un verdict exemplaire, rendu en 2007, par le Tribunal de l'environnement, en vertu de la Charte des droits environnementaux, le client de l'ACDE et les résidents locaux ont obtenu la permission de faire appel à propos de deux approbations de brûlage de déchets qui avaient été données à la cimenterie par le ministère de l'Environnement. L'entreprise a alors demandé un examen juridique pour casser le jugement du tribunal, et le ministère a appuyé leur demande. Cependant, en juin 2008, la Cour divisionnaire de l'Ontario a rejeté cette demande à l'unanimité.



L'ACDE s'était préparée pour une audience publique de dix semaines devant le Tribunal de l'environnement, mais le défenseur avait retiré sa demande. Des mesures ultérieures en 2009 ont touché les questions de coûts.

De plus, en 2009, l'ACDE a continué à aider des Autochtones pour mettre à jour et finaliser un accord d'approvisionnement en eau avec la municipalité locale, qui leur sera garanti jusqu'en 2032. Des négociations supplémentaires confirment la fermeture du site d'enfouissement de la même municipalité située près de la communauté autochtone conformément à un accord préalable.

D'autre part, l'ACDE a aidé des clients pour plusieurs réclamations de litige civil, notamment un d'entre eux, dont la propriété a été sérieusement perturbée par un site d'enfouissement contaminant voisin, et un autre, où les clients ont subi des dommages personnels causés par les émissions provenant d'une usine de produits chimiques. En outre, nos clients ont profité de nos services, notamment : d'une médiation environnementale, d'une aide avec les procédures devant la Commission des droits de l'homme de l'Ontario, d'une aide pour orienter les procédures devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario et la Commission canadienne de la sûreté nucléaire, et d'une aide pour plusieurs autres procédures en vertu de la *Loi fédérale sur l'évaluation environnementale*.

L'ACDE a été très active en 2009 en participant aux travaux en cours de la Commission de l'énergie de l'Ontario afin d'élaborer un Programme d'aide sur l'énergie pour les personnes à faible revenu, un aboutissement de délibérations qui ont eu lieu à l'automne 2008, et auxquelles nous avons beaucoup collaboré. L'ACDE travaille sur ce dossier avec le Low Income Energy Network (LIEN), dont nous sommes un des membres fondateurs.

En 2009, la Cour suprême du Canada a accordé la permission à l'ACDE d'intervenir au nom de plusieurs groupes environnementaux d'intérêt public et d'organismes du droit environnemental à l'échelle canadienne, afin d'exposer ses arguments en ce qui a trait à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE)*, de connaître la signification de son projet d'envergure et les clauses de consultation publique. Cette cause implique l'interprétation de clauses statutaires essentielles, et l'ACDE a fortement insisté pour qu'elles soient incluses dans les amendements de 2006 de la LCEE lors d'une proposition antérieure de réforme de loi. Les avocats de l'ACDE ont participé à l'audience d'assistance d'appel tenue en octobre 2009, et la décision de la Cour suprême du Canada est en délibération.



En 2009, les autres causes ont compris la représentation : d'une famille Crie du Nord, dont les lignes de piégeage ont été compromises suite au projet d'ouverture d'une mine de diamant; d'un résident âgé de la campagne, dont l'eau potable de son puits a été mise en péril par un travail mal fait lors de l'enlèvement d'une vieille grange par les services de défense de l'environnement régional; et de l'aide aux résidents d'un parc de maisons mobiles au prise avec les coûts d'eau potable sécuritaire.

En plus de procurer l'accès au droit environnemental aux citoyens, qui ne pourraient pas obtenir de représentation autrement, de telles causes font avancer la réforme juridique, créent des précédents et repoussent les limites de prise de décision existantes afin d'améliorer la justice. Plusieurs de ces causes sont complexes, longues et volumineuses impliquant des preuves professionnelles considérables et souvent très contestées par les parties adverses qui sont bien documentées. En plus d'aider l'individu en particulier, de telles causes aident aussi à garder les systèmes de prise de décision plus transparents, plus accessibles et plus justes.

## FOCALISATION FIXÉE SUR LA RÉFORME JURIDIQUE, LES ACTIVITÉS MOBILES ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

L'ACDE coopère, collabore et travaille, souvent dans une position de leadership, avec plusieurs réseaux d'avocats, de fournisseurs de services et d'organismes environnementaux à but non lucratif. Une approche, en faveur de plaidoyers ciblés et orientés vers un but, stimule les forces des différents participants, intensifie la compétence de l'ACDE pour répondre aux besoins des clients et du public et permet de mieux propager le travail accompli par elle. En outre, ce travail facilite la préparation des plaidoyers de réforme juridique dans le domaine du droit environnemental d'intérêt public. De plus, cette collaboration assure de meilleures chances de succès à l'égard des travaux de réforme juridique qui sont nécessaires afin de mieux protéger les clients de l'ACDE et le public en général. Voici quelques exemples :

### Accès à la justice environnementale

**PollutionWatch et l'étude sur les liens entre la pauvreté et la pollution** – À la fin de 2008, l'ACDE a publié une étude indiquant les zones par niveau de revenus de la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent qui sont les plus touchées par les plus grands pollueurs au Canada. Ce dossier a révélé notre accès continu aux causes juridiques au cours de 2009. **Le droit du public à l'information** – Cette année, l'ACDE et ses partenaires de la **Coalition de Toronto sur la prévention du cancer** ont réussi, après six ans d'effort, à faire adopter le premier règlement municipal au Canada sur le droit du public à l'information. Le nouveau règlement de Toronto exige un rapport sur l'utilisation et les émissions de substances toxiques par les petites et moyennes entreprises, ainsi que les grands utilisateurs. L'ACDE a travaillé en collaboration avec plusieurs communautés, notamment : du secteur de la santé, de l'environnement, de la prévention du cancer, du travail et des organisations locales, lorsque la ville a évalué et entériné ce règlement. **Low Income Energy Network** – L'ACDE a été un membre fondateur de LIEN, fondé en 2004, et a participé aux travaux de son comité directeur depuis les débuts de ce réseau. LIEN encourage plusieurs cliniques d'aide juridique, les militants de la lutte contre la pauvreté, les organismes de défense de l'environnement et les intervenants de refuge, pour en nommer que quelques uns, afin d'élaborer un programme d'actions prioritaires pour lutter contre la pauvreté énergétique et ses conséquences en Ontario. En 2009, l'ACDE a participé aux prises de mesures du Conseil de l'énergie de l'Ontario en ce qui concerne l'élaboration d'un programme d'aide sur l'énergie pour les personnes à faible revenu de la province.



**Réseau canadien sur l'environnement, la santé et l'équité sociale** – L'ACDE a poursuivi son implication au sein de ce réseau qui continue à renforcer sa position à l'échelle nationale en tant que réseau interdisciplinaire en visant à améliorer la compréhension et la pratique de l'équité environnementale dans divers contextes. Les problèmes d'équité sont aussi au cœur de notre recherche et de nos discussions qui surviennent au sein d'un projet de collaboration entre le **Partenariat canadien pour la santé des enfants et l'environnement** et l'**Alliance pour la prévention des maladies chroniques en Ontario** où l'ACDE aide à faire progresser la reconnaissance et la résolution des problèmes, aussi bien environnementaux que d'équité, comme des facteurs de risque cruciaux contribuant à la maladie chronique, au sein du cadre des multiples déterminants de la santé. Dans notre projet **Faire les liens**, en collaboration avec **L'Institut de la santé environnementale du Canada**, l'ACDE a instauré un programme de formation du public dans six communautés de l'Ontario en faisant des liens parmi les fournisseurs de services, dans les domaines : de la santé, juridiques, communautaires,

de la santé en rapport à la profession, et des autres personnes intéressées au domaine de la santé environnementale et du droit environnemental.

La **Formation juridique du public** procure des réponses aux questions du public à savoir comment s'engager dans les processus de prise de décision environnementale au sein de leur communauté. Par exemple, l'ACDE est engagée dans des processus en vertu de la *Déclaration des droits environnementaux* en Ontario, et elle aide régulièrement des clients avec d'autres systèmes pour obtenir l'information nécessaire afin de résoudre les problèmes qui les touchent. Pour augmenter ce travail, un projet en cours implique la création et la livraison de matériels ciblés géographiquement pour inciter les personnes à s'engager dans de tels processus, particulièrement dans six à huit régions de la province où les ressources sont limitées.

**Transparence et accès du public à la prise de décision - SLAPPS** - L'ACDE a continué son plaidoyer en faveur d'une loi anti-SLAPP. « SLAPP » signifie : poursuites stratégiques contre la mobilisation publique – les poursuites-bâillons. C'est une stratégie utilisée occasionnellement par les industries, y compris les promoteurs, pour retenir ou empêcher la participation du public dans les processus de prise de décision. Au cours de l'année 2009, l'ACDE et d'autres partenaires ont fait des recherches, émis leur opinion par des déclarations écrites et recommandé l'adoption d'une loi afin de prévenir de telles poursuites en justice.

### Pollution et santé

**Substances chimiques émergentes** - L'ACDE, ainsi que le *Lowell Centre for Sustainable Production* de l'Université du Massachusetts à Lowell, ont préparé un rapport pour le groupe de travail multisectoriel de la Commission mixte internationale sur les substances chimiques représentant une préoccupation émergente en révisant l'exactitude de la structure des politiques et des règlements au Canada et aux États-Unis afin de répondre aux substances chimiques préoccupantes dans le bassin des Grands Lacs. **Loi sur la réduction des matières toxiques** – L'ACDE continue de travailler avec plusieurs partenaires qui ont préalablement établi le besoin d'une loi sur la réduction de l'utilisation des matières toxiques en Ontario. Le travail détaillé de l'ACDE durant 2008 sur la justification et la préparation d'un modèle de règlement continue d'être largement utilisé par les défenseurs de cette nouvelle loi. En 2009, le gouvernement provincial a voté une **Loi sur la réduction des matières toxiques**, la première au Canada, et l'ACDE s'efforce de poursuivre son plaidoyer pour assurer l'implantation de règlements.



**Partenariat canadien pour la santé des enfants et l'environnement (PCSEE)** - L'ACDE a poursuivi son travail avec ses partenaires en 2009 pour prôner les positions décrites dans la Vision et stratégie du PCSEE, publiée en 2008, comprenant par exemple, de meilleurs contrôles sur les substances toxiques dans les produits de consommation. Au cours de 2009, le travail de l'ACDE au sein du PCSEE a aussi coordonné ses efforts avec **L'Alliance pour la prévention des maladies chroniques en Ontario** afin d'examiner les liens entre les expositions environnementales précoces et les maladies chroniques. De même, le **travail sur la prévention du cancer** national de l'ACDE implique un éventail d'enjeux comprenant : la santé, le travail, la santé en rapport à la profession, les fournisseurs de services et les autres personnes travaillant sur la prévention du cancer provenant des expositions environnementales au sein du **Comité national sur les expositions environnementales et en rapport à la profession du Partenariat canadien contre le cancer**.

**Gestion fédérale des substances chimiques** – La *Loi fédérale sur les produits dangereux* a été amendée en 2009 pour répondre aux lacunes de cette loi que l'ACDE avait identifiées depuis plus de dix ans. Les réformes nécessaires ont ajouté des pouvoirs au gouvernement fédéral pour réagir aux problèmes, comme le pouvoir de rappel de produit. Des réformes plus progressives ne sont pas incluses afin de supprimer les substances toxiques dans les produits ou pour exiger une meilleure information sur les étiquettes de produit. Le gouvernement fédéral a aussi présenté des propositions de réglementation pour légiférer aussi bien le plomb que les phthalates dans certains produits pour enfants, et pour proscrire le Bisphénol A dans les biberons. Découlant des efforts communs entre l'ACDE et d'autres organismes environnementaux qui s'objectaient aux propositions initiales de réglementation sur les ignifugeants Déca-BDE, le gouvernement fédéral a progressé en interdisant le Déca-BDE dans l'électronique, faisant suite aux actions prises en Europe.



De façon plus détaillée, l'ACDE a continué, avec une vaste gamme de moyens, son travail sur les substances chimiques à risques élevés, en vertu du **Plan de gestion des produits chimiques (PGPC)**, et militer pour la prise de mesures sur les substances chimiques à risques moyens. L'ACDE est un membre actif du **Conseil consultatif des intervenants du PGPC**. De plus, elle a participé à des analyses périodiques de lots de substances chimiques selon le PGPC. Nous restons préoccupés au sujet de ce programme ambitieux qui ne propose pas des mesures de réglementation substantielles sur les substances chimiques toxiques et qui continue à se fier à des renseignements insuffisants au sujet de la toxicité et de l'exposition aux substances chimiques toxiques. Ce programme n'exige pas non plus la cueillette de nouvelles données pour combler les grandes lacunes de renseignements sur la toxicité des substances chimiques aussi bien pour l'environnement que pour la santé humaine.

**Pesticides** – En juin 2008, la *Loi sur les pesticides* de la province a été amendée afin d'interdire l'utilisation et la vente de pesticides pour les pelouses et les jardins à l'échelle provinciale. L'ACDE continue à travailler considérablement dans ce domaine, en aidant les groupes des autres provinces ainsi qu'en donnant son opinion pour l'élaboration de règlements en Ontario, qui ont été mis en vigueur en avril 2009.

## **Durabilité de l'eau**

En 2009, les États-Unis et le Canada ont annoncé que **L'Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs (AQEGL)**, un accord binational protégeant les Grands Lacs, sera renégocié. L'ACDE, avec d'autres membres du public, continuera à conseiller et à donner son opinion sur les secteurs prioritaires afin de renégocier et de remettre cet Accord en vigueur. **L'Accord Canada-Ontario (ACO)**, qui donne suite à l'AQEGL au Canada, expirera en 2010, et l'ACDE donnera son avis pour son renouvellement. En outre, en 2009, l'ACDE a participé aux consultations du gouvernement provincial pour une **Stratégie des Grands Lacs pour l'Ontario**, ainsi qu'une **stratégie de conservation pour l'Ontario**.

Le personnel de l'ACDE a défendu plusieurs autres aspects de la protection des Grands Lacs, notamment en ce qui concerne : les substances chimiques toxiques dans les Grands Lacs, les menaces émergentes, la qualité et la quantité de l'eau des Grands Lacs, les implications des changements climatiques et l'intégration aux programmes de protection de l'eau potable. De plus, l'ACDE a participé aux consultations du gouvernement de l'Ontario pour exécuter la prochaine étape qui consiste à imposer des frais sur les prélèvements d'eau à des fins commerciales dans la province, et sur la politique gouvernementale d'intervention en cas de baisse des eaux.




Le programme de protection des sources d'eau, la première barrière pour protéger l'eau potable, poursuit son développement et l'ACDE a continué de mener, avec ses partenaires, la réplique des organisations environnementales non gouvernementales (OENG) à ce programme, et d'informer le public au sujet des processus de développement et des règlements. De plus, en collaboration avec des organisations environnementales, de la conservation, de l'énergie hydrique, des Premières Nations, de femmes, de communautés religieuses, de jeunes, et de groupes agricoles, l'ACDE travaille à l'élaboration d'une stratégie globale sur la **Politique de l'eau potable du fédéral et de l'Ontario**. Avec ces groupes et d'autres personnes qui se préoccupent des problèmes du traitement de l'eau et de l'énergie, l'ACDE a aussi participé à une discussion au sujet d'une approche intégrée à la politique de l'eau potable en Ontario. Ces discussions s'élargissent afin d'impliquer d'autres organismes à la **Table de l'eau potable de l'Ontario (Ontario Water Table)**.

## Sur la terre

L'ACDE détient une longue recherche exhaustive à l'égard de **l'évaluation environnementale et de la planification de l'utilisation des terres agricoles**, deux domaines critiques, entre autres, pour lesquels les résidents de l'Ontario peuvent participer à la prise de décision qui touchera directement leur environnement et leur communauté. En 2009, l'ACDE faisait partie des organismes répondant aux changements du **processus d'évaluation environnementale nationale** qui menaçait l'intégrité de l'examen environnemental rigoureux que certains projets recevraient. De plus, l'ACDE a continué à conseiller les clients sur les évaluations environnementales tant au provincial qu'au fédéral qui surviennent en Ontario. Nous avons répondu à quelques unes des **initiatives de gestion des déchets** du gouvernement provincial et à certains processus s'appliquant au recyclage des déchets, à l'énergie et aux programmes de transition, parmi d'autres. L'ACDE donne des conseils aux clients, participe aux comités consultatifs de ces programmes et recommande des améliorations supplémentaires de ces systèmes. De plus, en 2009, l'ACDE a donné son opinion au comité permanent provincial sur ses agences gouvernementales, et à sa demande, sur le compte-rendu du **Conseil municipal de l'Ontario**.

## Énergie verte

Dans le domaine de l'énergie durable, l'ACDE a donné son opinion lors de l'adoption de la nouvelle **Loi sur l'énergie verte et l'économie verte**, notamment en ce qui concerne la révision des processus d'approbation des projets d'énergie renouvelable. Le plaidoyer de l'ACDE et des autres organismes, a abouti à quelques changements dans la proposition d'améliorer l'accès du public au processus et pour élargir le pouvoir discrétionnaire de l'autorité d'approbation provinciale afin d'assurer la protection de la santé et les valeurs du patrimoine naturel. De plus, l'ACDE a donné son opinion en ce qui a trait aux règlements et aux directives en vertu de cette législation et poursuit son travail avec les organismes qui préconisent la planification de l'énergie communautaire. Tel que mentionné ci-dessus, l'ACDE a été beaucoup impliqué dans le travail du **Low Income Energy**



**Network** vers une approche méthodique de la pauvreté énergétique dans la province. En outre, l'ACDE a encouragé le travail de la coalition **Renewables is Doable** en exigeant que des décisions soient prises pour promouvoir l'énergie renouvelable dans la province, et en demandant à la province de ne pas investir des ressources supplémentaires dans l'industrie de l'énergie nucléaire qui est moribonde et polluante. De plus, l'ACDE a donné son opinion au gouvernement de l'Ontario lors de sa consultation pour élaborer une **Loi sur le plafonnement et l'échange des droits d'émission** qui concerne les gaz à effet de serre contribuant aux changements climatiques. L'ACDE a surveillé et proposé, de temps en temps, des soumissions au **Service de gestion des déchets nucléaires** puisqu'il continue son processus de recherche d'un site de dépôt pour les déchets nucléaires de haut niveau au Canada.


## International

L'ACDE est souvent invitée à faire des propositions aux comités parlementaires des provinces et du fédéral comme par exemple en 2009, où elle a soumis une proposition au **Comité permanent du commerce international** fédéral sur les accords de commerce bilatéraux. De plus, l'ACDE a participé activement à la coalition pour **Bannir l'amiante au Canada**, et aux travaux en cours du **Réseau international d'Élimination des POP** (RIEPOP/IPEN) pour élaborer et élargir la liste des substances chimiques en vertu de la **convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants**. L'ACDE, en collaboration au **RIEPOP** et au **Partenariat canadien pour la santé des enfants et l'environnement**, a encouragé les efforts au sein des Nations Unies pour négocier un **traité international sur le mercure**. Afin d'assurer une amélioration constante et/ou pour éviter l'adoption de politiques régressives à l'égard des mesures de réglementation canadiennes sur les substances toxiques, l'ACDE surveille et participe aux activités de réglementation et de recherche qui ont lieu dans d'autres pays, particulièrement ceux de l'Union européenne, ou des lois établies par les organismes internationaux.

## Formation juridique du public

En 2009, le personnel de l'ACDE a continué à offrir de la formation juridique au public de plusieurs façons. L'ACDE a rédigé de nouvelles questions les plus fréquemment demandées (**FAQ**) pour son site web. De plus, le personnel de l'ACDE a donné plusieurs **animations et sessions de formation à l'extérieur** sur des sujets diversifiés comprenant : les problèmes de l'eau potable, la protection de l'eau de source, la réduction de l'utilisation des substances toxiques, la prévention du cancer, l'équité environnementale, l'énergie pour les personnes à faible revenu, les pesticides, les substances chimiques toxiques, la santé environnementale des enfants, la gestion des déchets, la pollution atmosphérique, la planification de l'utilisation des terres agricoles, les changements climatiques et les communautés vulnérables, pour en nommer que quelques uns. De plus, en septembre 2009, à Oulan-Bator en Mongolie, l'ACDE a eu une occasion unique de donner une conférence intitulée : « Les droits de l'homme et l'environnement : Justice environnementale », qui avait été organisée par le Centre pour les droits de l'homme et le développement et le FK de Norvège.

L'ACDE diffuse une **infolettre par courriel** qui est utilisée pour souligner les progrès significatifs de nos dossiers lorsqu'ils ont lieu. L'infolettre est envoyée à plus de 1 100 abonnés. Le personnel de l'ACDE maintient et contribue à promouvoir des sites web élaborés et très utiles auxquels nous collaborons, notamment en ce qui concerne les sites suivants : l'ACDE au [www.cela.ca](http://www.cela.ca), **Resource Library for the Environment and the Law** au [www.ecolawinfo.org](http://www.ecolawinfo.org), le **Partenariat canadien pour la santé des enfants et l'environnement** au [www.healthyenvironmentforkids.ca](http://www.healthyenvironmentforkids.ca), **Ontario Water Guardians Network** au [www.thewaterhole.ca](http://www.thewaterhole.ca),



**Low Income Energy Network** au [www.lowincomeenergy.ca](http://www.lowincomeenergy.ca) et **PollutionWatch** au [www.pollutionwatch.org](http://www.pollutionwatch.org). L'ensemble des sites web de l'ACDE comporte un avantage très utile puisque les rapports connexes, les communiqués d'informations, les soumissions et les dossiers de plaidoirie sont répertoriés par sujets spécifiques. De temps en temps, de nouvelles parutions se présentent et elles sont constamment modifiées à mesure que de nouveaux sujets apparaissent. D'autres liens donnent accès à plusieurs autres organisations avec lesquelles nous collaborons ainsi qu'à une série complète de toutes les publications de l'ACDE, parues au fil des années. L'ACDE publie régulièrement ses **dossiers et ses soumissions** en les offrant en ligne ou sous forme de textes imprimés, ainsi qu'à la bibliothèque *Resource Library for the Environment and the Law*, située au siège social de l'ACDE.

En 2009, les membres de l'ACDE ont continué à rédiger des *Rapports juridiques sur l'environnement*, et ont été les auteurs d'une série de textes juridiques sur l'environnement, de livres, de guides corrigés sur les principaux règlements environnementaux, de chapitres de livre et d'articles de journaux comprenant des sujets reliés à l'eau potable, à l'air, à l'énergie, à la santé environnementale des enfants, aux pesticides, à la puissance nucléaire et au droit environnemental en général.

À l'ACDE, notre prérogative et notre ambition consistent à pouvoir aider nos clients, le public en général et les décideurs, en ce qui concerne les problèmes juridiques et l'accès à la justice environnementale. Le besoin pour notre travail et la valeur du travail effectué par tout notre personnel, les bénévoles, les membres du conseil, les bailleurs de fonds et plusieurs partenaires sont confirmés quotidiennement. Pour terminer, je désire encore remercier très chaleureusement chacun d'entre vous qui, ensemble contribuez à faire de l'ACDE un organisme dynamique et efficace en soi.



**Theresa McClenaghan**  
Directrice générale, octobre 2009

## États financiers vérifiés – 2008-2009

### Bilan

	Aide Juridique de l'Ontario	Autre fonds	31 Mars	
			2009	2008
<b>ACTIFS</b>				
À court terme				
Investissements comptants	\$59,055	\$362,247	\$421,302	\$375,466
Subventions et créances	80,862	56,572	137,434	230,561
Inter-fonds recevables (exigibles)	1,696	(1,696)		-
Frais payés d'avance	15,959	-	15,959	10,508
	157,572	417,123	574,695	616,535
Valeurs immobilisées (note 3)	-	691	691	986
	<u>\$157,572</u>	<u>\$417,814</u>	<u>\$575,386</u>	<u>\$617,521</u>
<b>PASSIFS</b>				
À court terme				
Comptes courants à payer et charges à payer	\$44,080	\$7,133	\$51,213	\$91,091
Revenus reportés (note 4)	-	173,242	173,242	168,827
	44,080	180,375	224,455	259,918
<b>ACTIFS NETS</b>	<u>113,492</u>	<u>237,439</u>	<u>350,931</u>	<u>357,603</u>
	<u>\$157,572</u>	<u>\$417,814</u>	<u>\$575,386</u>	<u>\$617,521</u>

Note : Cette information est un état financier condensé qui provient et est compatible avec les états financiers vérifiés de l'Association canadienne du droit de l'environnement en date du 31 mars 2009. La vérification des états financiers a été effectuée par le cabinet d'experts-comptables Chaplin and Co. conformément aux normes de vérification canadienne généralement acceptées, et qui a émis une appréciation non modifiée de ces états financiers dans leur rapport daté du 4 juin 2009. Afin d'obtenir une meilleure compréhension de la position financière de l'organisme et des résultats de ces opérations et des flux de l'encaisse pour l'année en question, les états financiers condensés devraient être examinés à la lumière des états financiers vérifiés appropriés, qui sont offerts sur demande.

## État des opérations exploitation et des actifs nets

	Aide Juridique de l'Ontario	Autre fonds	31 Mars	
			2009	2008
<b>REVENUE</b>				
Aide juridique Ontario	\$1,122,059	\$ -	\$1,122,059	\$1,064,354
Paiements indirects de l'Aide juridique (note 5)	10,301	-	10,301	16,010
Subventions	-	203,734	203,734	212,220
Honorariat	-	1,130	1,130	2,201
Intérêts	1,500	4,456	5,956	8,555
Recouvrements et autres	-	6,172	6,172	34,926
	<u>1,133,860</u>	<u>215,492</u>	<u>1,349,352</u>	<u>1,354,327</u>
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>				
Amortissement	-	295	295	25,828
Communications, impression et distribution	20,129	10,069	30,198	19,175
Services contractuels	-	51,902	51,902	149,633
Matériel de bureau	6,669	-	6,669	6,253
Paiements indirects	10,301	-	10,301	16,010
Recouvrement des fonds excédentaires par l'Aide juridique	16,887	-	16,887	-
Achats de livres	12,836	-	12,836	12,177
Charges locatives	125,652	-	125,652	124,769
Bureau et frais généraux	42,180	27,519	69,699	40,625
Droits d'adhésion professionnels	2,883	-	2,883	10,177
Cotisations professionnelles	6,945	2,280	9,225	8,713
Salaires et avantages sociaux	889,956	118,712	1,008,668	915,171
Frais de voyage	9,291	1,518	10,809	26,363
	<u>1,143,729</u>	<u>212,295</u>	<u>1,356,024</u>	<u>1,354,894</u>
Excédent des recettes sur les dépenses (dépendances sur les recettes) pour l'année	(9,869)	3,197	(6,672)	(567)
Actifs nets, début de l'année	<u>123,361</u>	<u>234,242</u>	<u>357,603</u>	<u>358,170</u>
Actifs nets, fin de l'année	<u>\$113,492</u>	<u>\$237,439</u>	<u>\$350,931</u>	<u>\$357,603</u>

## MERCI!

*L'ACDE est doté d'employés, de membres du conseil et de bénévoles merveilleux. De plus, nous apprécions énormément l'appui et les bonnes relations que nous entretenons avec nos clients. Nous travaillons en collaboration avec plusieurs organisations et particuliers. Sincères remerciements aux personnes suivantes :*

### **Le personnel permanent de l'ACDE :**

Mary Anderson, Joe Castrilli, Kathleen Cooper, Fe de Leon, Burgandy Dunn, Sharon Fleishman, Julia Ford, Renee Griffin, Leah Harms, Richard Lindgren, Theresa McClenaghan, Kaitlyn Mitchell, Sarah Miller, Ramani Nadarajah, Christopher Waffle.

### **Les contractuels et/ou les conseillers experts :**

Alan Abelsohn, Chaplin & Company, Miriam Diamond, Alan Dixon, Jessica Ginsburg, Bryony Halpin, John Jackson, Catherine Miller, Sarah Rang, Katie Tucker, Anne Wordsworth.

### **Les membres du conseil de l'ACDE ne faisant pas partie du personnel :**

Lauren Alcorn, Michele Anderson, Vicki Barron, Elizabeth Block, Margaret Casey, Lesley Cameron President, Bruce Davidson, John Jackson, John Lang, Jacinta O'Brien, Grace Patterson, Graham Rempe.

### **Les bénévoles :**

Allyson Amster, Isobel Foote, Brenlay Irwin, Ben Muldoon, Obert Muno-dawafa, Mohammad Mumtazahmad, Debbie Nolan, Matt Thorpe, Passant Elalfy.

### **Les partenaires clés et les partenariats :**

Advocacy Centre for Tenants Ontario, Ban Asbestos Canada, Campaign for Nuclear Phaseout, Canadian Association of Physicians for the Environment, Canadian Centre for Policy Alternatives, Canadian Environmental Network, Canadian Network for Environment, Health and Social Equity, Canadian Partnership Against Cancer – National Committee on Environmental and Occupational Exposures, Canadian Partnership for Children's Health and Environment, Canadian Institute for Environmental Law and Policy, Centre for Social Innovation, Coalition on the Niagara Escarpment, Environmental Defence, Environmental Health Institute of Canada, Freshwater Future, Great Lakes United, International POPS Elimination Network, Low Income Energy Network, Lowell Center for Sustainable Production - University of Massachusetts at Lowell, Occupational Health Clinics for Ontario Workers Inc., Ontario Environment Network, Northwatch, Partnership for Pesticide Bylaws, Pollution Probe, PollutionWatch, the Biodiversity Project, Toronto Cancer Prevention Coalition, Toronto Environmental Alliance, Toronto Right to Know Coalition, the Water Guardians Network and Wilfred Laurier University.



*De plus, nous désirons particulièrement remercier nos bailleurs de fonds qui ont rendu tout ceci possible. Nos fonds d'opération principaux sont fournis par l'Aide juridique Ontario. Fréquemment, en même temps que nos organismes partenaires, nous avons reçu de généreuses subventions de projets de plusieurs fondations privées et aussi des agences gouvernementales. Cet apport de fonds supplémentaires, en plus de l'aide fournie par l'Aide juridique Ontario, augmentent énormément la faculté de l'ACDE d'élaborer des réformes juridiques et d'offrir de la formation juridique au public à l'échelle provinciale et canadienne.*

Sincères remerciements aux organisations suivantes :

**Bailleurs de fonds :**

Canadian Auto Workers, Canadian Environmental Network, Chiefs of Ontario, Environment Canada, Environmental Defence, Health Canada, Human Resources Skills Development Canada, International Joint Commission, Joyce Foundation, Law Foundation of Ontario, Legal Aid Ontario, Ontario Ministry of Environment, Ontario Trillium Foundation, Salamander Foundation, Walter and Duncan Gordon Foundation.







## **CANADIAN ENVIRONMENTAL LAW ASSOCIATION**

**130 Spadina Avenue, Suite 301  
Toronto, Ontario, Canada  
M5V 2L4**

**Tel: 416-960-2284  
Fax: 416-960-9392  
[www.cela.ca](http://www.cela.ca)**